

# LA MASCARADE

## JOURNAL POLITIQUE

**ABONNEMENTS**  
Un an... 10 fr.  
Six mois... 5 fr.

**ABONNEMENTS**  
Un an... 10 fr.  
Six mois... 5 fr.  
LES ANNONCES  
SONT REÇUES  
Chez M. V. FOURNIER  
14, rue Comfert



POUR LES ABONNEMENTS

S'adresser à l'imprimerie Coste-Labaume, c. Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

**ABONNEMENTS**

DÉPARTEMENTS  
Un an... 10 fr.  
Six mois... 5 fr.

ÉTRANGER  
Un an... 12 fr.

### BONIMENT

Si l'Assemblée des sottises nationales avait un grain de bon sens dans le cerveau, elle se traduirait tous les huit jours devant la Cour d'assises de Seine-et-Oise pour offenses envers elle-même, insultes à sa dignité et mépris de sa propre considération.

Plus nous allons, plus cela devient fort: Nicotlet est dépassé.

Les colloques de cochers de fiacre et les conversations de chiffonniers ne sont plus que de pâles imitations des discussions de Versailles.

Cette fois ce sont MM. Pierre Lefranc, Maurice Rouvier et Henri Brisson qui ont fait les frais des deux séances d'invectives et de gros mots qui vont devenir le prototype de l'éloquence parlementaire en 1872.

De droite à gauche on s'est lancé au visage des bordées d'injures, on s'est fustillé d'adjectifs à faire rougir jusqu'au blanc des yeux une revendeuse de marée, — pour arriver à quoi?

A prononcer la censure contre M. Henri Brisson. Tel est le résultat pratique des délibérations de sept cent cinquante législateurs qui ont reçu pour mission de régénérer le pays, et qui font descendre la représentation nationale au niveau des réunions publiques où le citoyen Budaille prenait la parole.

Le premier coupable de ces débats scandaleux, pendant lesquels on devrait faire sortir les dames, est sans contredit le général Ducrot, plus connu sous le nom de Trompe-la-Mort.

Si cet illustre homme de guerre aiguilloné par le désir de prendre une revanche de ses déconvenues prussiennes, en poursuivant deux journaux, n'avait pas eu la malencontreuse inspiration d'aller

remuer la poussière de vieux articles oubliés depuis six mois et que les cinq sixièmes des Français n'avaient pas lus, — les députés de la majorité auraient été privés de l'occasion d'étaler au grand jour les richesses et la variété de leur répertoire;

La mère Changarnier se serait évitée la peine de rééditer et de répéter les procédés oratoires de M. Guizot;

Le vice-président St-Marc-Girardin aurait laissé son chapeau tranquille;

Et nous n'aurions pas un nouveau chapitre à ajouter au manuel des poissards politiques.

La seconde faute revient de droit à M. Vitet, auquel il manque une petite chose pour être un vice-président acceptable, — à savoir la connaissance du règlement.

Mais ces vétilles sont le moindre souci de nos grands hommes d'Etat.

Aucun d'eux ne consentirait certainement à prendre un décrotteur pour cuisinier, un porteur d'eau pour secrétaire, ou un aveugle de naissance pour cocher; seulement ces précautions sont bonnes pour les petites choses de la vie, les côtés vulgaires et terre à terre de l'existence.

Dans les affaires importantes on ne s'attarde pas à de semblables billevesées, et on choisit pour vice-président de l'Assemblée nationale, pour juge de ses contestations, pour défenseur de la régularité et de la dignité de ses séances, un brave homme qui en fait de règlement ne sait pas même mettre son chapeau sur sa tête.

Ceci tient à ce que les trois-quarts au moins de ces messieurs n'ont pas la plus petite, la plus minime, la plus simple idée des actes utiles, pratiques et raisonnables.

Rapportant à eux seuls, concentrant en eux-mêmes, rapetissant à leur taille les intérêts publics dont la sauvegarde leur est confiée, ils s'imaginent que la France ne vit pas au-delà du chef-lieu du département de Seine-et-Oise; ils confinent,

ils étouffent, ils étranglent entre les quatre murs de leur salle de séances, l'existence d'un peuple qui, malgré les Prussiens, comprend encore trente-cinq millions d'âmes.

Ils croient bonnement que de Dunkerque à Bayonne chacun s'intéresse à leurs querelles, à leurs disputes et à leurs tumultes.

Ils ne veulent pas comprendre que le paysan qui pioche sa terre à cent cinquante lieues de la buvette, que l'ouvrier qui se machure le visage à la fumée des usines, que l'industriel dans ses ateliers, que le négociant en quête d'affaires, que le rentier inquiet sur ses placements, ont d'autres préoccupations, d'autres soucis, d'autres sollicitudes et d'autres soucis que les apostrophes de M. Baragnon à M. Ordinaire, et de M. Ordinaire à M. Baragnon.

Que leur importe à eux, ces misérables discussions, ces délibérations stériles où les résolutions, les propositions, les projets sont présentés, abandonnés, repris, renvoyés d'un côté à l'autre comme un volant de raquettes.

Que leur fait la proposition Ducrot, l'interpellation Guiraud, le projet Lefranc et le rapport Grivart?

N'est-ce pas une dérision, une pitié de penser que depuis trois semaines, quinze députés jouissant de leurs facultés mentales, ergotent, marmottent et jabotent autour de la question de savoir si on mettra dans la loi Lefranc gouvernement institué ou gouvernement établi.

Lundi c'est institué, mardi c'est établi, mercredi on reprend institué, vendredi on le lâche pour établi!

Samedi on crée un néologisme et on propose instabli ou blistitué.

Et ce n'est pas fini, et le petit travail de la Commission va recommencer en grand lors de la discussion générale, avec accompagnement de cris, de coups de gosier, et peut-être de coups de poing.

Lorsqu'on examine de sangfroid toutes

ces choses attristantes et écoeurantes, lors qu'on cherche à récapituler impartialement les travaux accomplis, les mesures utiles et réparatrices prises par l'Assemblée du 8 février, on en arrive à un résultat désespérant.

Rien, rien et rien!

Si la nation s'est relevée de terre, si les affaires se sont momentanément réveillées de la torpeur où elles menacent de retomber, s'il est rentré quelque argent dans les caisses, — c'est grâce à cette vitalité intime que la France tient de son admirable situation, de la richesse inépuisable de son sol et du caractère laborieux de sa population.

Un peu de repos matériel, — et quelque malade qu'il soit, quelques profondes que soient ses blessures, notre généreux pays renait à la vie, se redresse sur ses jarrets comme un cheval de race.

Mais l'Assemblée nationale n'est pour rien dans cet élan de renaissance qui est sur le point de s'arrêter devant sa politique inquiétante et ses agissements maladroits.

Le moyen de marcher, de suivre fièrement et résolument sa route, quand on rencontre une entrave à chaque pas, quand le chemin est semé de traquenards et de pièges à loup qui s'appellent fusion, manifestes, lois Lefranc ou rapports Grivart.

Nous le répéterons jusqu'à satiété: l'Assemblée nationale ne correspond plus aux idées, aux opinions et aux aspirations de la nation.

Elle se bouche en vain les yeux devant cette évidence, et son aveuglement volontaire est le plus sérieux des obstacles à la régénération nationale qui s'égare et s'en va à la dérive.

L'Assemblée aurait un devoir patriotique à remplir: se dissoudre,

Elle refuse, elle recule, elle se cabre

### FEUILLETON DE LA MASCARADE

#### CONFESSIONS PASCALES.

— Mon père, je m'accuse...

C'est un tort de dire que la religion s'en va... Nous savons pertinemment qu'un grand nombre de personnages parmi les plus marquants et les plus en vue se disposent à remplir pieusement leurs devoirs de Pâques prochaines, par l'opération préalable de la confession, accompagnée d'une contrition plus ou moins parfaite.

Il est un peu délicat sans doute, de trahir tous ces secrets de confessionnaux, — mais les journalistes sont depuis longtemps coutumiers de toutes les infamies, et une de plus ne jèsera pas pour beaucoup dans la balance du projet Lefranc.

— Mon père, je m'accuse...

Commencez, mon fils, par réciter votre Confiteor.

— Je me confesse à Thiers tout puissant, à la bienheureuse demoiselle Félicie Dosne, toujours demoiselle, à Saint-Hilaire, archevêque...

— Que signifie, mon fils, un pareil galimatias?

Thiers tout puissant, la bienheureuse Félicie... Excusez-moi, mon père, la force de l'habitude...

— De l'habitude? Est-ce ainsi d'ordinaire que vous faites vos prières.

— Mon père, je l'avoue.

— Mais c'est de l'idolâtrie, malheureux!

— De l'Adolphiatrie plutôt.

— N'allez-vous pas jusqu'à vous adorer vous-même? Car enfin l'archevêque St-Hilaire...

— ...est à vos pieds, mon père.

— Précisément. Vous n'avez pas un peu de honte à vous mettre ainsi dans une niche, et à vous prosterner devant votre propre image?

— Je me trouve si bien!

— Si bien?

— Comment ne le serais-je pas, étant le reflet, l'ombre, le rayon de Celui qui est là-bas.

— Où là-bas?

— A la Préfecture.

— Encore! C'est une grande faute, mon fils, que d'oublier Dieu et de mettre à sa place une personne mortelle...

— Mortelle... mais il ne mourra jamais!

— Quoi, jamais?

— Il est de l'Académie.

— Votre plaisanterie est bien déplacée en un pareil moment.

— Je ne plaisante pas, mon père: je crois fermement et je suis certain.

— Vous avez besoin, mon fils, d'un repentir sincère. Vous sentez-vous décidé à ne plus retomber dans votre grave péché?

— J'essayerai, mon père.

— L'idolâtrie est-elle la seule faute dont vous avez à vous accuser...

— Mais oui, je cherche en vain dans ma conscience.

— Je vais vous aider. — N'avez-vous jamais péché par envie?

— Jamais. — Qui pourrais-je envier? je suis l'homme le plus heureux...

— Par paresse?

— Y pensez-vous, mon père. — Levé de l'aurore, je travaille toute la journée comme un véritable nègre: la correspondance du Président, la mienne, les démentis aux journaux, les rectifications à l'Officiel, il me reste à peine le temps de prendre mon café.

— Par gourmandise?

— Mon père, je dîne presque tous les jours à la table de Mlle Dosne dont l'économie...

— Voilà de la médisance.

— Du tout, une vertu de plus chez ma céleste amie.

— Céleste!

— Je voulais dire: Auguste.

— Par orgueil?

— Je ne crois pas.

— On dit pourtant que vous avez fait insérer votre nom en lettres hautes comme ça sur l'Eden-Bottin.

— Immédiatement après celui du Président.

— C'est ma place, mon père.

— Et les ministres?

— Verba volant, scripta manent: les ministres passent, le secrétaire reste.

— Vous ne me paraissez pas suffisamment en

état, mon fils, de recevoir l'absolution. — Revenez dans huit jours. En attendant, je vous impose comme pénitence de relire tous les soirs avant de vous endormir, une fable de La Fontaine.

— Laquelle, mon père?

— La Mouche et le Coche.

— Mon père, je m'accuse.

— Votre nom, mon enfant?

— Jules.

— Lequel, il y en a tant! Jules Favre, Jules Ferry, Jules Simon?

— C'est cela même!

— Jules Simon ici, dans ce confessionnal! Laissez-moi vous féliciter, mon fils, de cette conversion inattendue. Allez, vous pleurez? Est-ce l'effet de la grâce...

— Ne faites pas attention, mon père. Une disposition malheureuse à l'attendrissement.

— Bon, bon, calmez-vous. — Nous procéderons avec précaution. — Voyons, quelles sont les fautes... Toujours des sanglots! Le malheureux ne pourra pas parler. Je vais vous adresser des questions, vous n'aurez qu'à répondre par oui ou par non.

— Avez-vous quelquefois manqué à vos engagements politiques?

— Oui.

— Combien de fois?

— ?

— Vous ne pouvez pas compter?

— Non!



le privilège de passionner les contradictions et de les emporter souvent fort loin du corps du litige.

Jésuite, athée, calet, communard, sont les derniers arguments dont on se gratifie de part et d'autre, après quoi on s'en va sans avoir pris aucune détermination logique ou raisonnée : ce qui est le propre des discussions politiques et religieuses.

En résumé, voilà aussi clairement que possible la situation de nos écoles :

En 1870, sous l'empire, l'enseignement municipal comprenait : les écoles congréganistes et la société d'instruction primaire.

Actuellement, les congréganistes ayant été évincés au 4 septembre, l'enseignement municipal comprend les instituteurs laïques, comportant 118 écoles, et la société d'instruction primaire.

Les écoles municipales actuelles sont fréquentées par 9,222 élèves, ci . . . 9,222

Les écoles congréganistes évincées le 4 septembre, mais qui se sont reconstituées depuis, comptant environ 13,000 élèves, ci . . . 13,000

Total des enfants qui fréquentent les écoles congréganistes ou laïques. . . . . 22,222

Faisons remarquer en passant qu'avant la révolution du 4 septembre, le nombre total des élèves s'élevait à 25,000, soit une différence de 3,000 enfants qui courent les rues à vendre des boîtes d'allumettes bougies, à ramasser des bouts de cigare et à vagabonder.

Cette observation n'est pas inutile au point de vue de la nécessité de l'instruction obligatoire.

En fait, les partisans des congréganistes tiennent le raisonnement que voici :

Nos écoles comptent 13,000 élèves, 4 000 de plus que les écoles laïques. — part à deux dans le budget de l'instruction. Vous ne pouvez avoir la prétention de dépenser 800 000 fr. pour vos neuf mille élèves, alors que nos treize mille ne recevront pas un rouge-lard.

— Nous ne vous connaissons pas, répondent les municipaux : nous avons nos écoles à nous, que nous subventionnons comme il nous convient : cela ne vous regarde en aucune façon. Faites vous soutenir par vos amis.

— Comment nos amis, mais nos amis sont précisément vos contribuables qui ont bien quelque droit d'intervenir dans la distribution des deniers publics ; nos 13,000 élèves ont 13,000 parents qui paient l'impôt aussi bien que les 9,000 parents de vos 9,000 élèves ; de quel droit attribuez vous en entier à ces derniers, à ces 9,000 élèves, les impôts que paient nos 13,000 ?

Evidemment, abstraction faite de toute passion religieuse ou politique, ce raisonnement ne manque pas d'une certaine logique, et nous voyons difficilement le moyen d'échapper complètement à ses conséquences, — tant que ne seront pas abrogées les lois qui régissent actuellement l'instruction primaire, tant qu'on ne sera pas arrivé à cette solution logique qui mettra fin à tous ces conflits : La séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Ou plutôt si, il y aurait eu un moyen de ne donner aucune subvention aux écoles des frères, un moyen simple et radical, c'eût été d'attirer dans les écoles municipales les treize mille ou la majeure partie des treize mille élèves qui font la base de l'argumentation

congréganiste.

Mais pour cela, il aurait fallu une organisation meilleure, plus complète et plus intelligente des écoles municipales.

Il aurait fallu un excellent choix d'instituteurs et d'institutrices.

Il aurait fallu notamment ne pas mettre l'enseignement municipal sous l'invocation de St Petit Bleu et du Révérend Saucisson, — comme dans l'absurde et ridicule fête des écoles.

Mon Dieu, nous savons bien qu'il y a plus de bruit que de mal, plus de criaileries que d'immoralité.

Mais, n'était ce pas déjà une maladresse extrême que de donner prétexte, et un prétexte plausible, à tous les commentaires désagréables ou passionnés ?

Cette journée de la fête des Ecoles a été une véritable bonne fortune pour les congréganistes, et s'ils comptent aujourd'hui 13,000 élèves sur leurs bancs, il y a gros à parier qu'une bonne moitié vient de là.

Le jour où il sera démontré que les écoles municipales sont supérieures aux écoles congréganistes comme instruction, comme éducation et comme moralité, — résultat qui n'est pas bien malaisé à obtenir, en ce qui concerne notamment le dernier point, — ce jour-là, nos conseillers ne se verront pas disputer par les « chers frères », une part du budget de l'instruction, par la raison très simple que les « chers frères » ne sauront plus ou donner du martinet.

Passons au budget. C'est une douloureuse étape que de suivre les délibérations de nos tristes administrateurs, — à chaque pas, on s'y heurte contre une sottise, on y trébuche contre une boulette.

La Commission avait intelligemment compris dans ce budget le remboursement de l'impôt de guerre, définitivement jugé soit par la Cour de Lyon, soit par la Cour de cassation.

Or, la majorité du Conseil rejette du passif cette dette positive, certaine, inévitable, cette dette qu'il faudra payer, et refaisant le budget à sa façon, elle nous présente un modeste passif de cinq millions au lieu de neuf, en présence d'un actif comportant vingt-un millions de recettes.

Vingt-un millions de recettes composés savez vous de quoi ?

Des huit millions du futur emprunt ! De huit millions non réalisés, de huit millions dont l'emprunt n'est pas même autorisé, de huit millions qui seront une dette qui de vra figure au passif et qu'on porte à l'actif comme trompe l'œil, pour dorer la pilule aux contribuables naïfs.

Ainsi faisait l'empire. — Y sommes nous encore ?

O pompier, illustre pompier qui veillais au seuil du palais où se votent tant de sottises, où se débâtent toutes ces balourdises,

Pompier, ne te plains jamais de ton sort, tu ne verras plus passer devant l'ombre de ton casque les calculateurs illustres qui ont découvert que deux et deux font cinq, et qu'on établit des excédants de recettes avec des déficits d'emprunts.

A propos de ce pompier, une chose peu connue, c'est qu'il a disparu à la suite d'une transaction, d'un traité intervenu entre la municipalité et le préfet.

La municipalité avait le pompier, mais le préfet avait un garde urbain ! Un garde urbain qui se promenait en long sur le perron de l'Hôtel-de-Ville pendant que le pompier s'y promenait en large.

Le pompier représentait la mairie, — l'urbain, la préfecture. Ils n'avaient pas d'antipathie l'un pour l'autre. Se plaçant au-dessus des querelles, des discussions et des passions de leurs supérieurs, le pompier et l'urbain vivaient en bonne intelligence : le pompier et l'urbain s'aimaient ! Parfois, le pompier offrait une prise à l'urbain qui, le lendemain, rendait une pipe au pompier, — on les a séparés !

Le jour où le préfet a invité le conseil à retirer son pompier, le conseil a dit au préfet : Élevez votre urbain !

Un traité de paix conclu sur ces bases a mis fin aux hostilités.

Le pompier monte la garde dans la rue Puits Gaillet, l'urbain stationne sur la place de la Comédie, et tous deux solitaires songent mélancoliquement au retour des choses d'ici-bas.

H. PÉRIÉ.

## Le char de l'Etat

Entreprise de diligences pour la France

Conducteur : M. Thiers.

Postillon : Barthélemy-saint-Hilaire.

Mouche du cocher : Cocher.

Timonier : Dufaure.

Coursiers : J. Simon, V. Lefranc, de Cissey, de Goulard.

Coursiers de renforts pour les montées : E. Picard, J. Ferry, de Broglie.

Service des écuries : Rivet, Vitet, Casimir Perier.

Bagages : de Rémusat, de Larcy.

Proposée au bureau des voyageurs : Mlle Dosne (Félicie).

Cette entreprise est destinée à faire une sérieuse concurrence aux chemins de fer, qui par leurs déraillements multipliés, n'offrent qu'une sécurité relative aux voyageurs.

Le char de l'Etat peut transporter 35 millions de personnes des deux sexes, sans compter les bonapartistes. Comme les bonnes diligences d'autrefois, il comprend trois genres de places : le coupé, l'intérieur et la rotonde. Mais l'impériale a été complètement supprimée, et les communiards seuls ont le droit de s'installer sous la bache.

Rien n'a été négligé pour la rapidité des transports : le char de l'Etat peut arriver à une vitesse de 4 kilomètres à l'heure.

L'allure des coursiers, constamment réglée par le conducteur-chef, M. Thiers est une garantie contre les accidents.

Les coursiers J. Simon, V. Lefranc, E. Picard, J. Ferry, autrefois fringants et dangereux, sont aujourd'hui d'une douceur exemplaire et parfaitement habitués à l'habile main qui les guide.

MM. les voyageurs peuvent être assurés que le service des bagages est ponctuellement fait et qu'aucun colis ne s'égara. M. de Rémusat s'est déjà occupé de ce service avec le conducteur, il y a plus de vingt ans.

Quant au service des écuries, il s'accomplit constamment sous l'œil du maître.

Les bureaux pour les voyageurs et les colis sont à Versailles (Seine-et-Oise), tout près de chez M. Cochon.

## THÉÂTRES

**Grand-Théâtre.** — Représentation assez intéressante du *Sonnet d'une nuit d'été*, lundi dernier. Par une bonne fortune assez rare, tout le monde était en voix ce jour-là. L'enrouement chronique de M. Guilloit avait cédé sous l'influence du printemps sans doute, et M<sup>me</sup> Sorandi avait retrouvé une partie de ses moyens vocaux. Son organe moins sourd, moins cotonneux, nous a semblé avoir repris quelques-unes des qualités essentielles d'une chanteuse légère : l'éclat et la fraîcheur. Ses vocalises du second acte ont été plus nettes, plus brillantes, mieux détaillées que d'habitude.

Comme toujours, M. Falchieri s'est montré chanteur excellent, et nous serions fort en peine de formuler quelque critique à son égard, si notre basse d'opéra-comique n'avait pas un défaut et l'excès contraire est plus commun ; mais, si M. Falchieri chargeait moins la plupart de ses rôles, apportait moins d'exagération comique à presque tous ses personnages bouffes, nous apprécierions encore davantage le très-réel talent qu'il déploie dans tous ses ouvrages, talent d'autant plus goûté qu'il est plus rare cette année chez les sujets de M. Danguin.

Mlle Chauveau a chanté et joué consciencieusement.

En somme, la soirée n'eût pas été dépourvue d'agrément sans la présence de M. Quinet qui a failli gêner tout le deuxième acte.

Qu'on fasse de M. Quinet un Robert Mouton ou un duc Emile, qu'il accumule les emplois de ténor d'opéra ou d'amoureux comique, nous n'y voyons aucun inconvénient ; tandis que c'est vouloir compromettre un opéra que confier un rôle chantant à cet artiste. D'nez à M. Quinet un bout de romance dans les œuvres musicales de M. Hervé, il le détaillera avec un petit fausset pas trop désagréable ; mais ne lui infligez pas le supplice de représenter un second ténor dans *Lucie*, le *Domino*, les *Diamants* ou le *Sonnet d'une nuit d'été*. Nous disons le supplice, — car M. Quinet est visiblement aussi mal à l'aise dans Arthur ou Latimer, que les spectateurs qui le voient et l'entendent.

**Gymnase.** — M. Maurel nous a écrit pour protester contre le point d'interrogation (?) dont nous avons fait suivre la qualification d'*artiste des principaux théâtres de Paris* qui accompagne sur les affiches le nom de Mme Juliette Claren.

Nous n'avons point voulu indiquer que la direction du Gymnase eût l'intention de tromper le public en présentant Mme Clarence comme un sujet des principaux théâtres de Paris, et nous ne doutons pas qu'elle ait appartenu à la Gaité ou à la Porte-Saint-Martin.

Notre point d'interrogation signifiait seulement que la renommée de Mlle Clarence n'était point arrivée jusqu'à nous et que probablement elle n'avait pas tenu des emplois importants sur les scènes parisiennes.

Quand on nous annonce en province une artiste des principaux théâtres de Paris, et que cette artiste vient jouer des rôles comme Frou-Frou ou la princesse Georges, nous comptons naturellement sur une Desclée, une Fargueil, une Delaporte ou une Favart. Or, nous ne pensons pas que le talent de Mlle Clarence dépasse de beaucoup la moyenne de ce que nous avons ici, quoique relevant de Paris.

Ceci dit, nous constatons volontiers que Mlle Clarence déploie dans *Frou-Frou*, la *Vierge de Noces* ou la *Princesse Georges* un zèle et une bonne volonté auxquels nous rendons justice. Elle sait ses rôles et son intelligence est évidente. Malheureusement elle dit souvent à contre-sens et son jeu manque de naturel. En outre, elle devrait se débarrasser de certains gestes trop exubérants, et d'une affectation trop marquée dans son langage et son maintien. La recherche, le précieux et le maniéré ne sont pas de la distinction, mais la caricature de la distinction.

G. LAURENT.

P.-S. — Ce soir, samedi 16 mars, bénéfice de M. Montel, avec *Ruy-Blas*.

Sous l'égide de ce chef-d'œuvre, M. Montel qui a su mériter les sympathies du public par son application et son jeu consciencieux ne peut manquer d'avoir une chambree complète.

Pour tous les articles non signés  
L'administrateur-gérant, A. ALRICY

LYON. — Imp. COSTE-LABAUME, c. Lafayette, 3.

et des partisans, grâce à ce sentiment vulgaire mais énergique connu sous le nom de reconnaissance du ventre.

— Alors je cherche vainement, car vous ne regrettez pas, je suppose, l'argent dépensé en charité.

— En charité, mon père, cet article ne grève pas énormément mon budget. Il m'est arrivé ce pendant de donner deux sous à un pauvre sans lui redemander la monnaie.

— Il n'y a pas grand mal.

— D'autant plus que j'ai rattrapé cette dépense folle en ne dormant rien à un autre.

— Vous seriez-vous laissé aller à une générosité excessive pour des souscriptions publiques, — la souscription rationnelle, par exemple ?

— Attendez qu'on m'y pince !

— Dans ce cas, je renonce à découvrir.

— Mon père, écoutez bien : La France doit cinquante millions à ma famille, depuis plus d'un an nous réclamons, et je n'ai pas encore envoyé les huissiers.

— Les huissiers ! et vous vous accusez, — mais ce serait un crime au contraire.

— Un crime, mon père, vous ne songez pas qu'avec cette condescendance ridicule — nous perdons l'intérêt de nos capitaux.

— Ces discussions-là ne sont guère du domaine.

— Et l'argent bien placé rend aujourd'hui six pour cent, quel-fois sept. Mon pauvre père me l'avait dit bien souvent : Toi, d'Aumale, ton bon coin te perdra. — Tu mourras sur la paille !

— Il me semble inutile de vous recommander

la contrition parfaite ; quant à la pénitence.

— Je vous promets de la faire à condition qu'elle ne me coûte rien.

— Si l'on s'agissait que de faire brûler quelques cierges.

— Vous oubliez, mon père, qu'il y a un impôt sur les suifs.

— Mon père, je m'accuse.

— Est-ce vous qui faites tout ce bruit ?

— Ce n'est rien, mon père : un polisson qui ne voulait pas me laisser passer avant lui. Je lui ai donné un renforcement en le traitant de cirouille.

— Vous avez le caractère vif, mon cher fils ?

— Pas assez, mon père, et c'est justement ce dont je viens demander pardon au Seigneur.

— Vraiment ?

— Oui mon père, je m'accuse de manquer de zèle et d'ardeur pour la foi catholique, de traiter avec trop de ménagement les adversaires de notre sainte Eglise et de montrer une faiblesse déplorable envers les hérétiques dignes de l'enfer.

— Votre langage cependant me paraît assez ac-

centué.

— Accentué, mon père ! C'est moi, flasque, incolore, insipide. Je n'ai traité le père Gratre que de navet, de potiron et d'âne bête, lorsque j'aurais dû l'appeler communard, assassin et vilain.

— De même pour l'abbé Michaud qu'il m'aurait été si facile de baptiser voyou, pignonef et crapule.

— Ces termes là ne sont-ils pas un peu forts ?

— Un peu forts, mais je les trouve d'une insi-

guifiance déplorable et je me désespère tous les jours de ne pas rencontrer plus de nerf dans la langue française.

— Croyez-vous, mon fils, que ces excès de violence aident au bien de la religion ?

— Allons, vous en êtes encore un autre. Vous allez voir demain comme je vous arrangerai. Déjà la loi s'en va, et je ne connais que le marquis de Belcastel digne de recevoir ma confession.

— Mon père, je m'accuse.

— De quoi mon fils ?

— De rien du tout, mon père, je ne pêche jamais.

— Jamais ! Les saints seulement ont le bonheur d'être exempts des faiblesses humaines.

— J'ai cela de commun avec les saints, mon père.

— Vous n'avez aucun péché, aucune faute, aucune erreur à vous reprocher.

— Aucune.

— Ou pechiez parfois involontairement, sans mauvaise intention, malgré soi.

— Cela ne m'est jamais arrivé.

— Vous connaissez, mon fils, les sept péchés capitaux ?

— Parfaitement.

— L'orgueil ?

— Avoir le sentiment de sa valeur n'est pas de l'orgueil, c'est du discernement.

— La colère ?

— Je ne me fâche que contre les gens qui me donnent tort ; et comme j'ai toujours raison, ce n'est que justice.

— La paresse ?

— Je travaille jour et nuit.

— L'envie ?

— Ce sentiment là n'atteint que les incapables ou les impuissants.

— La gourmandise ?

— Je suis sobre comme un dromadaire.

— La luxure ?

— Je ne vais jamais voir les pièces d'Alexandre Dumas fils.

— Le mensonge ?

— La Vérité sortant du puits est plus habillée que moi.

— Mon cher fils, il me reste une chose à vous demander : votre bénédiction.

— La voilà.

— Maintenant, quelle singulière idée avez-vous eue de venir à confesse ?

— J'ai pensé qu'il vous serait agréable de connaître le seul homme de France qui n'ait pas besoin d'absolution.

— Ne craignez vous pas, mon fils, que Dieu le père ne soit jaloux de vous ?

— J'y ai songé ; mais je chercherai à le gagner en donnant une bonne ambassade à son fils, et au besoin je peux nommer Saint Joseph grand officier de la Légion d'honneur.

— Mon père, je m'accuse.

— Assez, miséricorde, si cela continue, nous n'aurons plus de place au Paradis pour loger tous ces saints.

L. LECLAIR.

En vente à l'imprimerie Coste-Labaume, c. Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

# GUIDE-INDICATEUR

## LABAUME

Contenant toutes les modifications administratives, judiciaires et commerciales des années 1871 et 1872

**Grand succès. — Préf. — Découverte**

### LA BRUNISSEUSE

POMMADE composée exclusivement de substances végétales, dont l'usage journalier rend promptement aux Cheveux décolorés la couleur primitive en leur donnant la souplesse et le brillant que les teintures vulgaires altèrent presque toujours. — DÉPOT GÉNÉRAL chez Mme Gérard, cours de Broches, 1, au 1er. Se trouve chez MM. Jules Briand, rue de l'Hôtel-de-Ville, 406, Kock, rue de Lyon, 18, et chez les principaux parfumeurs. — Prix, le pot 4 fr. Envoi franco par la poste.

ON DONNE, EN ÉTÉ

- 1 Pantalon, 1 Gilet, 1 Paletot, peau de diable
- 1 Chemise, 1 Paire de Chaussettes
- 1 Paire de Souliers
- 1 Col-Gravate
- 1 Chapeau paille

pour 15 Fr.

**AU FIGARO, cours de Broches, 14**

PRIX FIXE GUILLOTIERE

CONFECTION POUR HOMMES ET ENFANTS

CHAPPELLERIE ET CHAUSSURE

### SOMMIERS-MODELES

LAURENT (Bt s. g. d. g.)

Fabrique DE LITS EN FER,

17, quai St-Antoine — 6, quai Tilsitt, près Bellecour.

(Album-Tarif franco.)

### BOULES DE GOMME A LA GOMME

Brevetés (s. g. d. g.), seules reconnues efficaces dans le cas de rhume, grippe, catarrhe, irritations de l'estomac et des intestins. — Entrepôt général chez Souvignat-Deléage, rue Saint-Pierre, 17.

1 fr. la boîte — 0,50 cent. la 1/2 boîte.

### AVANCES AU TRAVAIL

La Compagnie manufacturière SINGER, afin de populariser la machine à coudre et de venir en aide aux classes laborieuses, a décidé que : pour un faible loyer toute personne peut devenir en peu de temps propriétaire d'une de ses célèbres machines.

Plus de cent mille machines ont été livrées dans ces conditions en Amérique et en Angleterre.

Demandez la feuille explicative de ces conditions toutes spéciales à l'agence générale,

2, Rue des Archers, 2, près la rue St-Dominique

Fournitures pour toutes machines. Prix de fabrication. Réparations

### EAU de MÉLISSE des CARMES du Frère MATHIAS

Contre apoplexie, vertiges, vapeurs, maux de cœur, syncopes, crampes d'estomac, indigestion, vomissements, diarrhée, choléra, etc. EMERY, r. Vacon, 54, Marseille. Dépôt dans les Pharmacies et divers commerçants.

### MALADIES DE LA PEAU

POMMADE Dermophile du Dr Michon, méd. spécialiste. Infaillible contre les rougeurs, feux, boutons de visage, dartres, etc., toutes les maladies de la peau en général. 3 fr. le pot. Dépôt ph. Seyvet, pl. Cr.-Rousse

### SIROP PECTORAL

de Vélar, contre les irritations de poitrine, catarrhes, rhumes, palpitations, asthme, refroidissements, glaires, crachements de sang, grippe, etc. — 3 fr. et 2 fr. le flacon. Pharmacie Courtois, place des Pénitents de la Croix, 10.

### AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT

Allez rue de la Préfecture, 8, à l'Entresol. On achète toutes espèces de marchandises en rouennerie, draperie, toiles et calicots, lingerie, rubans et dentelles, soieries, bonneterie, mercerie et quincaillerie, parfumerie, ganterie, chaussures et machines à coudre, pianos, mobiliers en tous genres. Les bijoux, les matières d'or et d'argent. Toutes les reconnaissances du Mont-de-Piété, en un mot, tout objet ayant une valeur quelconque, le tout à des prix très avantageux.

### EAU DENTIFRICE ANATHÉRINE

DU DOCTEUR J. C. POPP, MÉDECIN-DENTISTE DE LA COUR IMP. ROY. D'AUTRICHE A VIENNE Breveté en Angleterre, en Amérique et en Autriche.

Gaît instantanément les maux de dents les plus violents et nettoie parfaitement les dents, même dans le cas où le dentiste commence à s'y attacher; elle rend aux dents leur couleur naturelle, blanchit l'émail, empêche la corruption des gencives et est un moyen sûr d'apaiser les douleurs provenant des dents creuses ou cariées, purifie l'haleine, guérit les maux de dents rhumatismaux, ramollit les dents branlantes, empêche les gencives de saigner au moindre contact d'une brosse à dent. — Flacon : 4 fr. et 2 fr. 50 — A Lyon, pharmacie SIMON, rue de Lyon, 87.

### DIRECTION GÉNÉRALE DES NOURRICES

Maison fondée en 1780

Quai de l'Archevêché, 18, près le pont Nemoirs

### OFFICE DES PETITES AFFICHES

Directeur, H. D'ALBY.

100, rue de l'Hôtel-de-Ville, à l'Entresol

PAIEMENT de tous COUPONS; AVANCES sur titres. ACHATS et VENTES de toutes valeurs sans autres frais que ceux de l'agent de change. Renseignements financiers donnés gratuitement.

Cotes officielles de Paris, Lyon et d'Italie

Comptoir spécial pour les valeurs en banque.

SOCIÉTÉ ANONYME DE LA

### PASSERELLE DE LA BOUCLE

Suivant des calculs très-sérieux, et selon toutes les probabilités, c'est un placement très-avantageux qui rapportera 15 %. L'année, seule, de l'Exposition de Lyon pourra amortir 25 % de capital.

ON SOUSCRIT

chez M. Charvériat, notaire de la Compagnie, où sont déposés les statuts et qui donnera des renseignements sur l'affaire, et au bureau de la Compagnie, cours d'Herbouville, 18, au 1<sup>er</sup>, de midi à 4 heures.

On verse un quart des actions en souscrivant à la Société lyonnaise, rue de l'Hôtel-de-Ville (Palais St-Pierre).

### BITTER

De LACAU FRÈRES, de Limoges

Inventeurs brevetés s. g. d. g. de l'Elixir péruvien Coca.

Ces Bitters sont préférables à tous ceux que j'ai étudiés, non-seulement pour leurs qualités hygiéniques, mais encore par la finesse de leur parfum et de leur bon goût. (Extrait du Rapport du Dr Derail.)

Enfin ce Bitter est le seul bon que j'ai trouvé, réunissant tout les qualités de goût et d'hygiène. (Extrait du rapport de M. Bauger, chimiste.)

### ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL

DE SARRAZIN-MICHEL, D'AIX.

Guérison sûre et prompte des Rhumatismes aigus et chroniques, Gouttes, Lumbago, Sciatique, Migraine, etc.

10 francs le flacon.

15 ANS DE SUCCÈS

### THÉ BÉRAUD

Le plus doux et le plus agréable des Purgatifs pour combattre toutes les maladies provenant de la désorganisation des fonctions digestives. — 1 fr. 25 la boîte.

### Alcool de Menthe concentré DE BÉRAUD

2 fr. le flacon. — Dépôt dans toutes les pharmacies

### VER SOLITAIRE

Pharmacie GODDARD et PUY, r. Sully, 51, à Lyon.

Remède infailible et inoffensif pour faire expulser vivant le ténia ou ver solitaire. Prix : 40 fr.

### Mme CHRÉTIEN

De la faculté de médecine de Paris traite les maladies des femmes par une méthode toute spéciale. A la suite de longues et incessantes recherches scientifiques, elle est arrivée à traiter avec grand succès la STÉRILITÉ et ses diverses affections — Mme Chrétien compte quinze années de succès qui dépassent toutes les prévisions, et assurent à son traitement une immense supériorité sur toutes les méthodes connues jusqu'à ce jour.

Analyses des urines.

Consultations tous les jours de dix heures du matin à cinq heures du soir. 9, rue Bourbon, au 1<sup>er</sup>.

### Pharmacie des Célestins

DÉPÔT PRINCIPAL

DE TOUS LES MÉDICAMENTS SPÉCIAUX.

ENTREPOT GÉNÉRAL de toutes les

### EAUX MINÉRALES

françaises et étrangères

5, place des Célestins, 5.

### L'INJECTION de TANNIN-FOUR

guérit en trois jours les écoulements récents ou invétérés. — Prix, 3 francs — Seul Dépôt, LACROIX-MORLEF, cours Bourbon, 58, Lyon.

### AU GRAND BALLON

RESTAURANT Salles et Salons de famille, Jardins, Tonnes Jeux de Boules.

Rue de la Quarantaine, 14.

### LA GRANDE MAISON DE CHAPPELLERIE

de RIVIER Sœurs

Rue Centrale, 43, et rue de l'Hôtel-de-Ville, 80

Choix considérable et assortiments des plus variés de Chapeaux pour hommes et enfants. — Casquettes de faucon, de chasse, d'orphéons. — Képis pour pension-nats, Pompiers. — Bonnets grecs. — Casquettes de livrée, d'été et de voyage, en taffetas, velours soie et autres.

Tous ces articles sont vendus aux prix de fabrication

### CHOCOLAT-DONNEAUD

Usine de la Tête-d'Or, à Lyon

### L'ORIENTALINE

Teinture instantanée; la meilleure pour se teindre soi-même. — Succès garanti. En vente au dépôt général, MAISON ROCHON, rue Grenette, 34. — Grand modèle, 8 fr., petit modèle, 3 fr. 50.

### ELIXIRS PUY

Préparés par DECHENAU, pharmacien.

Ces Elixirs ont l'avantage de purger et de dépurger le sang, sans que l'on soit obligé de suspendre son emploi, quel qu'il soit, et de faire disparaître ainsi toutes les maladies chroniques.

L'Elixir n° 1 est spécial pour les maladies de poitrine, d'estomac et des intestins, telles que : bronchites, oppressions, perte d'appétit, crachements de sang, constipation, embarras gastriques, affections nerveuses, éblouissements, migraines, insomnie, et débarras des glaires bilieuses, etc.

L'Elixir n° 2 est le dépuratif le plus puissant pour purifier le sang de toutes humeurs nuisibles et abondantes, telles que rhumatismes, engorgements du foie, les dartres, les maladies secrètes, sans laisser aucune trace du virus.

Dépôt chez PUY, inventeur, rue Neuve, 41, aux Charpennes; pharmacie GODDARD et PUY fils, rue de Sully, 51; M<sup>me</sup> VILLOUD, herboriste, 75, grande-rue de la Croix-Rousse et chez tous les pharmaciens et herboristes. — Prix : 2 fr., 3 fr. 50 c. et 6 francs.

PLUS DE 40 ANS DE SUCCÈS

5 francs

5 francs

Liniment Boyer-Michel d'Aix.

Guérison sûre des Boiteries, Entorses, foulures, Ecarts, Molettes, Courbures, Vésigons, etc. — Dépôt chez les principaux pharmaciens de chaque ville; à Lyon, M. Faivre, à St-Etienne, M. Arnault.

### LES MÉDECINS de la Faculté de Paris prescrivent avec succès les Dragées SAVONULE-LEBEL au Baume de Copahu, pour la guérison des affections contagieuses les plus invétérées, supérieures à toute capsule ou injection, ces dernières offrant souvent de grands dangers.

Prix : 3 et 4 fr. la boîte. — A Lyon, chez MM. Fayolle frères, Cherblanc et Cie, Aroud et Cie, Faivre, pl. Terreaux, Barnoud et Simon r. de Lyon.

### FARINE MEXICAINE

DEL DOCTEUR BENITO DEL RIO, DE MEXICO

De tous les maux qui affligent l'espèce humaine, il n'en est aucun qui fasse autant de victimes que la Phthisie pulmonaire. Tous les princes de la science s'accordent à dire, depuis plus d'un siècle, que sur 10 décès prématurés, 6 au moins sont causés par ce terrible fléau. Aussi est-il de mode aujourd'hui, quand on parle d'un Phthisique, de s'écrier : Il est poitrinaire! et ce mot semble être un arrêt de mort pour le pauvre patient, qui n'aurait plus qu'à se résigner. Eh bien! non, la PHTHISIE N'EST PAS INCURABLE : Dieu, à côté du mal, a placé le remède; il ne s'agit que de le trouver et de l'employer. Cette noble tâche était dévolue à el Doctor Benito del Rio. — La FARINE MEXICAINE, recommandée par nos plus hautes sommités médicales, possède des propriétés curatives constatées par des cas de guérison qui se comptent par milliers, ou plutôt qui n'en comptent plus; son action réparatrice et fortifiante, agissant directement sur la tuberculisation et la granulation des poumons, facilite la cicatrisation des plaies, qui s'opère très-promptement. Rarement la maladie résiste à un traitement de plus de 2 à 3 mois. — La FARINE MEXICAINE est un produit éminemment rationnel, qui n'a rien de commun avec ces panacées universelles qu'on offre chaque jour au public comme capables de guérir toutes les maladies et qui n'en guérissent aucune; elle constitue, en outre, un aliment d'un goût agréable, qui soutient, nourrit et fortifie les organes de la digestion sans jamais les fatiguer; elle convient merveilleusement aux convalescents, aux vieillards, aux personnes épuisées et aux enfants faibles. — On peut dire avec vérité que la FARINE MEXICAINE del doctor Benito del Rio est destinée à combler un grand vide dans l'art de guérir, que M. R. BARLERIN, de Tarare, (Rhône), en mettant ce produit à la portée de toutes les bourses, en en vulgarisant l'usage, a acquis des droits incontestables à la reconnaissance publique.

La Farine mexicaine se trouve à Tarare, chez le propagateur dépositaire général, R. BARLERIN, chimiste, et à Lyon, chez MM. FARLEY, pharmacien, 414, quai Pierre-Seize; ARMANDY, ph., cours de Broches (Guillotière); J. DENAUD & C<sup>ie</sup>, ph.-drog., rue de la Charité, 53; ROUSSET & BADIEU, rue de Lyon, 77; DUFFIER, rue St-Dominique, 12; MERLIN, place des Cordeliers, 3; et dans les principales pharmacies, drogueries et épiceries de Lyon et de France; MM. PERROUD, à Givors; MALESSARD, à Villefranche; FAURE, droguiste, 9, rue de la Comédie, à St-Etienne; M. RIGAUD, ph., à Rive-de-Gier; M. BLANCHON-MOULIN, négociant et chez DUCHER, pharmacien, à St-Clément; M. MOURET, drog. Vienne.